

Objectifs du PEDT (la liste des activités est fournie en annexe 2)

Depuis plusieurs années, la commune de Valbonne Sophia-Antipolis a mis en œuvre une politique éducative ambitieuse en direction des enfants et des jeunes.

Plusieurs dispositifs sont venus appuyer cette politique, permettant de :

- développer de nombreuses actions en direction des enfants et des jeunes,
- optimiser les partenariats entre les structures scolaires, les services communaux et les associations,
- associer les familles et les enfants aux projets qui les concernent.

Depuis 2007, la Commune a donc établi un Projet Educatif Local pour rassembler, autour des valeurs communes de la République que sont la laïcité, la liberté, l'égalité, la fraternité, l'équité et la solidarité, l'ensemble de la communauté éducative et développer des projets communs pour l'éducation des enfants et des jeunes.

Le Projet Educatif Local de Valbonne Sophia Antipolis est construit autour de trois axes majeurs :

- **Favoriser l'égalité des chances,**
- **Permettre l'épanouissement des enfants et des adolescents,**
- **Développer la citoyenneté des enfants et des adolescents.**

Le Projet Educatif Territorial, quant à lui, décline le Projet Educatif Local à travers la mise en œuvre des actions suivantes :






- **Lutter contre les inégalités sociales,**
- **Favoriser la mixité sociale,**
- **Développer la parité,**
- **Eduquer, à travers le sport et la culture,**
- **Eduquer au développement durable,**
- **Permettre l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté.**

2. Organisation du temps de l'enfant :

2.1. Ecole

JOURS	TEMPS						
	Accueil du Matin	Temps scolaire		Restauration	Temps scolaire	TAP ou APC	Accueil du soir
	Commune	Etat		Commune	Etat	Commune ou Etat	Commune
LUNDI	7h30/8h20	8h20/11h30		11h30/13h30	13h30/15h30	15h30/16h30	16h30/18h30
MARDI		8h20/11h30		11h30/13h30	13h30/15h30	15h30/16h30	16h30/18h30
MERCREDI		8h20-11h40	Accueil enfants non-inscrits ALSH 11h40/12h30	ALSH			
JEUDI		8h20/11h30		11h30/13h30	13h30/15h30	15h30/16h30	16h30/18h30
VENDREDI		8h20/11h30		11h30/13h30	13h30/15h30	15h30/16h30*	16h30/18h30

*Le jour sans TAP est positionné différemment dans la semaine selon les écoles

	Temps scolaire	24 heures
	Temps ALSH	13 heures
	Temps accueil	7 heures 30
	TAP	3 heures
	ALSH	7 heures

Demandes de dérogation à l'organisation du temps scolaire : pas de demande dérogation pour les horaires scolaires (24 heures d'enseignement répartis sur 9 demi-journées incluant le mercredi matin ; une journée de classe de maximum 5h30 ; une demi-journée de maximum 3h30 ; une pause méridienne de 1h30 minimum).

2.2. Activités périscolaires

Périodes de la journée et/ou de la semaine qui seront concernées par les activités périscolaires :

- Accueil matinal de 7h30 à 8h20 (sans dérogation)
- TAP de 15h30 à 16h30 (avec dérogation)
- Accueil du soir de 16h30 à 18h30 (sans dérogation)
- Accueil du mercredi après-midi de 11h40 à 18h30 (sans dérogation)

Rappel : les conditions d'encadrement des accueils collectifs de mineurs périscolaires modifiées à titre expérimental s'appliquent de droit si un projet éducatif territorial est cosigné par le préfet ou son représentant.

Toutefois, une déclaration de l'accueil auprès des services compétents (DDCS / DDCSPP) est toujours nécessaire.

Dans ce cas, compléter le tableau en Annexe 1Bis

Périmètre et public du PEDT

Territoire concerné : la commune de Valbonne Sophia-Antipolis

Nombre d'enfants potentiellement concernés (au 29 juin 2017) : 1 769

- **En maternelle :** 542
- **En élémentaire :** 1 227

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire publics concernés : 8 écoles

- L'école maternelle Garbejaire
- L'école élémentaire Garbejaire
- L'école maternelle Sartoux
- L'école élémentaire Sartoux
- L'école maternelle Ile Verte
- L'école élémentaire Ile Verte
- L'école maternelle Daudet
- L'école élémentaire Campouns

Nombre d'établissements privés sous contrat : 0

Lieux d'implantation des accueils périscolaires

Les accueils périscolaires sont organisés dans chaque école de la Commune quel que soit le temps considéré (accueil du matin, TAP, accueil du soir et mercredi après-midi).

Ressources mobilisées pour la mise en œuvre du PEDT

Intervenants : 104 intervenants tous les jours dans les 8 écoles de la Commune

- 30 intervenants associatifs et auto-entrepreneurs
- 86 agents municipaux (animateurs, ATSEM, agents techniques, ETAPS, agents BCD, enseignants du Conservatoire de Musique)
- 6 enseignants
- 5 bénévoles

Equipements : écoles, dojos, salles du conservatoire, salles omnisports, salles de danse, cyberkiosk, cours de tennis, ferme Bermond, parc des Bouillides, salles de classes, salles polyvalentes, terrains de proximité sportifs, cours d'écoles, gymnases, réfectoires, salle de répétition de musique, potagers, complexe aquatique Nautipolis

Composition du comité de suivi du PEDT

Un comité technique par groupe scolaire :

- Adjoint au Maire délégué à l'Education et à la Jeunesse
- Directeurs des écoles maternelle et élémentaire
- Enseignants des écoles maternelle et élémentaire
- Représentants des parents d'élèves
- Directrice Enfance Jeunesse
- Responsable du service Loisirs Jeunesse
- Responsable du service Education
- Référent pédagogique

Un comité de pilotage :

- Maire
- Adjoint au Maire délégué à l'Education et à la Jeunesse
- Conseiller municipal délégué à la Petite Enfance
- Adjointe au Maire déléguée à la Vie Associative
- Directeur académique des services départementaux de l'Education Nationale (ou son représentant)
- Inspectrice de Circonscription (ou son représentant)
- Directeur départemental de la Caisse d'Allocations Familiales (ou son représentant)

- Directeur départemental de la cohésion sociale (ou son représentant)
- Enseignants et directeurs des comités techniques
- Psychologue ou médecin scolaire
- Parents d'élèves des comités techniques
- Directrice Enfance Jeunesse
- Responsable du service Loisirs Jeunesse
- Responsable du service Education
- Référents pédagogiques
- Associations et auto-entrepreneurs partenaires du PEDT.

Fréquence des réunions et échéancier :

- Une réunion des comités techniques en décembre
- Une réunion des comités techniques en mars
- Une enquête auprès des enfants, des parents d'élèves, des équipes enseignantes, des personnels municipaux et des intervenants en avril et mai
- Un comité de pilotage avec présentation des rapports d'évaluation des comités techniques et des résultats de l'enquête en juin

**Annexe 1 bis : DEMANDE DE DEROGATION AUX TAUX D'ENCADREMENT PERISCOLAIRE PREVUE PAR LE
DECRET N° 2013-707 DU 2 AOUT 2013**

REDIGER UN TABLEAU PAR ACCUEIL PERISCOLAIRE (rayer les mentions inutiles)

	Lundi	Mardi	Mercredi matin (avant l'école)	Jeudi	Vendredi
MATIN	Ouverture : Oui Nombre maximum de mineurs accueillis, avec dérogation : 75 De 7h30 à 8h20	Ouverture : Oui Nombre maximum de mineurs accueillis, avec dérogation : 75 De 7h30 à 8h20	Ouverture : Oui Nombre maximum de mineurs accueillis, avec dérogation : 75 De 7h30 à 8h20	Ouverture : Oui Nombre maximum de mineurs accueillis, avec dérogation : 75 De 7h30 à 8h20	Ouverture : Oui Nombre maximum de mineurs accueillis, avec dérogation : 75 De 7h30 à 8h20
MIDI	Ouverture (périscolaire) : Oui Nombre maximum de mineurs présents : 1700 De 11h20 à 13h20	Ouverture (périscolaire) : Oui Nombre maximum de mineurs présents : 1700 De 11h20 à 13h20		Ouverture (périscolaire) : Oui Nombre maximum de mineurs présents : 1700 De 11h20 à 13h20	Ouverture (périscolaire) : Oui Nombre maximum de mineurs présents : 1700 De 11h20 à 13h20
APRES-MIDI	Ouverture : Oui Nombre maximum de mineurs accueillis, avec dérogation : 1300 De 15h30 à 18h30	Ouverture : Oui Nombre maximum de mineurs accueillis, avec dérogation : 1300 De 15h30 à 18h30		Ouverture : Oui Nombre maximum de mineurs accueillis, avec dérogation : 1300 De 15h30 à 18h30	Ouverture : Oui Nombre maximum de mineurs accueillis, avec dérogation : 1300 De 15h30 à 18h30

Activités proposées lors des Temps d'Activités Périscolaires (listes non exhaustives)

Groupe scolaire Daudet/Campouns :

Sensibilisation aux économies d'énergie	Tennis de table
Construction de voitures solaires	Italien
Construction d'éoliennes	Anglais
Jardinage	Création perlée
Basket ball	Percussions
Hand-ball	Expressions diverses
Jeux collectifs	Eveil sportif
Jeux de société	Science en folie
Théâtre	Autonomie
Autonomie	Couture
Cuisine	Qi gong
Conte et expression orale	Clavecin
Montage de photos	Pétanque
Danse	Echecs
Montessori	Flute
Relaxation	Découverte des instruments anciens
Langage des signes	Jeux sportifs

Groupe scolaire Sartoux :

Batterie	Chant
Arts plastiques	Contes
Lecture et parole	Hockey
Ateliers « développement durable »	Volleyball
Théâtre	Boules carrées
Sciences en folie	Danse
Hand Ball	Football
Tennis de table	Rugby
Percussion sauvage	Tennis
Percussion corporelle	Anglais
Percussion	Qi gong
Relaxation	Tchouk ball
Allemand	A la manière de ...
Basket ball	Land Art
Jeux de société	Echecs
Percussions	Couture
Italien	Autonomie
Activités sportives	Origami

Groupe scolaire Ile Verte :

Expression corporelle	Percussions
Jeux sportifs, jeux collectifs	Italien
Qi gong	Activités manuelles
Relaxation	Contes
Danse	Découverte musicale
Basket ball	Travail sur l'argile
Art floral	Flûte à bec
Théâtre	Football

Tennis
Tennis de table
Autonomie
Jeux en anglais

Environnement
Science en folie
Echecs
Jeux de société

Groupe scolaire Garbejaire :

Anglais
Jeux sportifs
Théâtre
Handball
Danse
Arts plastiques
Jeux de société
Flûte
Jeux collectifs
Tennis de table
Volleyball
Basketball
Football
Ultimate
Jeux d'opposition

Relaxation
Jardinage
Percussions
Expressions diverses
Construction d'éoliennes
Science en folie
Contes
Echecs
Création de bijoux
Couture
Autonomie
Marionnettes
Arts plastiques
Percussion corporelle